



Adresse aux agents

C'est avec une grande brutalité que la DG nous a fait part de ses funestes projets. La perte annoncée de tout un pan de nos missions fiscales est une catastrophe pour notre administration. Les risques de déperdition en matière notamment de collecte de taxe intérieure de consommation des produits énergétiques (TICPE), n'ont absolument pas été pris en compte puisqu'aucune concertation n'a été menée.

Les 702 suppressions d'emplois que ce transfert à la Direction générale des Finances publiques (DGFIP) va générer ne sont pour l'instant que la partie visible d'un vaste plan de restructuration. Bon nombre de bureaux seront irrémédiablement fragilisés et disparaîtront. Déjà des sources évoquent le seuil de 2000 suppressions. Quoiqu'il en soit, la dimension fiscale de la DGDDI et *in fine* l'architecture de ses services sont en péril.

Les douaniers ne peuvent se résoudre à cela.

Comme chaque fois que la situation l'exigeait, les organisations syndicales (OS) ont reconstitué l'intersyndicale, au niveau national et dans de nombreuses interrégions. Le but étant d'alerter un maximum d'acteur politiques sur les risques et les conséquences d'une telle décision. Manifestement bien peu d'élus sont sensibilisés sur ce sujet.

Pire, certaines sources nous avaient fait part d'un projet d'amendement à la prochaine Loi de Finances qui serait déposée en catimini. Cela s'est vérifié ces derniers jours. L'amendement déposé le vendredi 6 novembre fut examiné une semaine plus tard, le vendredi 13 novembre à 18h25. Et voté à 18h26 sans aucune intervention en séance. À nous de donner aux élus nos arguments pour qu'un débat démocratique voie le jour et s'impose dans l'agenda parlementaire.

C'est donc un travail de fond que nous devons mener collectivement. Pour une plus grande efficacité, un maximum de collègues devront en prendre leur part. L'heure n'est pas à la résignation, mais bien au contraire à la mobilisation.

Nos collègues multi restructurés de Metz ont montré la voie en manifestant et en alertant la presse locale.

Nous devons saisir toutes les opportunités afin qu'une décision purement technocratique soit connue de tous.

Afin de susciter le débat. Afin de faire bouger les lignes.

Il en va de l'avenir de la douane en tant que direction générale. Si nous ne faisons rien, nous pourrions bien vite connaître le sort que l'on a réservé à la Direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes (DGCCRF) et aller vers une partition des branches CO et SU.

Nous nous devons d'avoir une réponse adaptée à l'agression dont nous sommes victimes. Et c'est tous ensemble que nous devons faire front. Chacun doit s'engager, à sa façon, dans un combat qui vaut d'être mené.

Nous vous proposerons donc un certain nombre d'initiatives, l'une d'entre elles pourrait-être un courrier type adressé individuellement au président de la République.